



ARCHEVÊCHÉ
ARCHBISHOP'S HOUSE
ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE ARCHDIOCESE

BUREAU DE L'ARCHEVÊQUE
OFFICE OF THE ARCHBISHOP

*Message pastoral de Son Excellence Mgr Albert LeGatt
Paroisse Notre-Dame-de-la-Nativité
Somerset, Manitoba
1^{er} dimanche de l'Avent
Samedi 26 novembre 2011 à 19h30 et dimanche 27 novembre 2011 à 11h*

Chers frères et chères sœurs en Jésus-Christ,

Aujourd'hui, en ce premier jour de l'Avent, c'est le début d'une saison liturgique au cours de laquelle, en cheminant vers Noël, nous redisons notre espérance que le Seigneur Jésus viendra nous apporter la paix, la justice, la guérison, la miséricorde et la compassion que Lui seul peut nous donner. Appelés à nous tenir éveillés et en attente de sa venue parmi nous, nous sommes aussi appelés à espérer et à bâtir une Église et un monde où la puissance de l'amour de Jésus guérit nos relations brisées et en crée de meilleures entre nous tous.

Comme vous l'avez appris par les notes dans votre bulletin des deux derniers dimanches, je viens aujourd'hui apporter un message pastoral à tous ceux et celles qui ont été marqués par les abus sexuels commis par des membres du clergé ici, à Somerset, et dans la région de La Montagne.

Vous devez vous demander pourquoi j'aborde ce sujet vingt ans après les faits, alors que des allégations étaient portées contre certains membres du clergé au service de l'Archidiocèse, qui ont ensuite été relevés de leurs ministères dans le diocèse.

J'ai plusieurs raisons d'agir ainsi. La situation d'abus sexuels perpétrés contre de jeunes garçons de votre paroisse a été portée à mon attention par des anciens curés de cette paroisse. Ils m'ont dit que bien des personnes, non seulement les victimes, mais les familles, les amis et la communauté, souffraient encore de ces blessures et que ces souffrances affectaient toujours la vie paroissiale.

Mais plus important encore, j'ai écouté les membres du Comité d'aide aux victimes composé de M. Omer Boulet, Mme Anita Poiron, M. Gerry Archambeault et Mme Marie Letain, qui m'ont parlé de leurs efforts pour aider les victimes, tout spécialement au temps où

ce scandale était étalé en public, mais aussi dans les années qui ont suivi et même encore aujourd'hui.

J'aimerais donc, aujourd'hui, reconnaître les efforts des membres de ce comité et ceux de Mme Yvonne Maes qui s'est jointe à eux, et leur exprimer ma profonde gratitude d'avoir écouté, cru, aidé et accompagné les victimes qui se sont confiées à eux. Les membres du comité ont appuyé les victimes lorsqu'ils ont porté des accusations criminelles afin d'obtenir justice pour eux et protection pour d'autres jeunes.

Au fur et à mesure des conversations, j'ai compris qu'en effet, il y avait eu des abus sexuels contre plusieurs jeunes de cette paroisse, et je me suis senti profondément attristé que de telles blessures furent infligées par des prêtres qui ont trahi leurs responsabilités pastorales et la confiance qu'on avait en eux. En tant que pasteur, je sais que de tels actes avaient profondément affecté la confiance en l'Église et même la foi des membres de cette paroisse et d'ailleurs.

Face à ce mal qui ronge encore les personnes et l'Église, je crois qu'il importe de briser tous les murs du silence à ce sujet, qu'il faut s'écouter les uns les autres alors que nous cherchons ensemble le bien pour tous en termes de véritable justice et de vraie guérison. Je demande instamment au Seigneur de venir nous guider dans notre démarche de recherche de justice et de guérison, d'abord pour les victimes, mais aussi pour cette communauté chrétienne.

Cela dit, je suis ici aujourd'hui, d'abord, pour tendre la main tout spécialement aux victimes et leur demander ce qu'ils attendent de l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

À vous les victimes, je tiens tout d'abord à vous dire que je suis profondément désolé du mal physique, émotif, spirituel ou autre que vous ont fait les prêtres qui ont trahi votre confiance en eux. Vous n'êtes aucunement responsables de ce qui vous est arrivé !

Je ne peux qu'imaginer, juste un peu, vos sentiments de colère, de honte, de tristesse, de doute, de culpabilité, d'humiliation devant ces atteintes, et par la suite, ce que vous avez ressenti quand on a refusé de vous croire et qu'on vous a accusés d'en être responsables. Vous avez perdu tant de choses importantes pour vous, votre dignité, votre sens de sécurité et de respect, choses qui sont dues à toute personne.

Aux victimes et à leurs familles, je demande pardon de l'abus que vous avez subi par certains membres du clergé au service de l'Archidiocèse, et de la souffrance conséquente qui dure depuis des années. Je demande pardon aussi parce que l'Archidiocèse a failli à son devoir de vous protéger, vous et vos familles, de toutes formes de maltraitance et d'abus. Je demande pardon parce que des membres du clergé et des personnes de la communauté

chrétienne ont refusé de vous croire. Et je demande pardon parce que l'Archidiocèse n'a pas su vous accorder, à vous les victimes, tous les appuis indispensables dans de tels cas. Pour ses nombreux manquements, l'Archidiocèse implore le pardon des victimes et de leurs familles, tout en sachant que de pardonner et de possiblement se réconcilier nécessite un long cheminement et se fait un pas à la fois.

C'est dans cet esprit que j'invite les victimes, leurs familles, et même les autres personnes dans la communauté qui le désirent, à entrer en contact avec l'Archidiocèse à ce sujet. J'invite tout particulièrement les victimes à nous faire savoir ce qu'ils désirent de l'Archidiocèse pour les aider, pour faire réparation, et pour faire ce qui serait bien pour eux maintenant. C'est vous qui avez été blessés et c'est donc vous qui pouvez nous montrer le chemin de la guérison et, nous l'espérons, de la réconciliation. Avec votre aide, nous mettrons en œuvre une démarche juste, efficace et opportune pour répondre à ce que vous souhaitez partager avec nous. Si et quand vous voudrez entrer en contact avec l'Archidiocèse, veuillez appeler M. Jean-Maurice Lemoine, président du Comité consultatif diocésain sur les abus sexuels, au (204) 237-9851.

En tant qu'archevêque, je suis prêt à rencontrer personnellement les victimes pour écouter ce qu'ils veulent nous dire, à moi et à l'archidiocèse. Avec tout cela, j'espère et je prie que nous en venions à combler les vrais besoins des victimes. Je veux, toutefois, aussi vous assurer, ici à Somerset et à travers tout le diocèse, que nous ferons tout en notre pouvoir pour que de tels abus contre des enfants innocents et des adolescents ne se reproduisent plus jamais dans notre Archidiocèse, que ce soit par des prêtres, des employés, des laïques œuvrant en pastorale, ou des bénévoles.

Depuis plusieurs années, l'Archidiocèse a une politique pour la prévention de maltraitance et d'abus. Cette politique est fondée sur les lignes directrices de la Conférence canadienne des évêques catholiques en 1994 sous le titre : *De la Souffrance à l'Espérance*. Notre Protocole diocésain a récemment été révisé pour assurer plus d'efforts afin de prévenir tout genre de maltraitance et d'abus. On exige maintenant des vérifications auprès des corps policiers et du registre de maltraitance (Child Abuse Registry) pour tout prêtre ou laïque qui veut œuvrer en Église avec des enfants ou des personnes vulnérables ou à risque. Chaque paroisse doit avoir un responsable de la mise en œuvre du Protocole diocésain afin de s'assurer que les mesures de protection sont en place et que toute personne qui travaille avec des enfants ou des personnes vulnérables a une formation appropriée et que toute la communauté soit bien renseignée sur les moyens à prendre pour prévenir la maltraitance et les abus.

Aujourd'hui, dans l'Église comme dans la société, dès qu'il y a des allégations contre quelqu'un, cette personne est immédiatement relevée de ses fonctions ou de son ministère en Église. Nous devons, aux termes de la loi, en avertir immédiatement les Services sociaux

et les Services de protection à l'enfance si la victime a moins de 16 ans. Et j'ai bien l'intention de m'assurer qu'une personne, prêtre ou laïque, reconnue coupable d'abus ou de maltraitance n'ait plus jamais de ministère.

Je ne suis pas seul à faire cette démarche. Je suis guidé par le Comité diocésain consultatif formé de laïques professionnels qui ont à cœur de créer un environnement sain et sécuritaire pour les enfants, en fidélité au commandement de Jésus : *Laissez venir à moi les petits enfants* (Matthieu 19, 14). De plus, selon notre Protocole, nous avons mis sur pied un Comité d'aide aux victimes pour leur offrir l'assistance dès le moment qu'elles nous approchent et si elles le désirent.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en consultant notre Protocole : *S'entendre pour créer une ambiance de sécurité et de respect dans le milieu ecclésial* sur notre site Web : www.archsaintboniface.ca

Peut-être vous demandez-vous toujours pourquoi j'aborde ce sujet maintenant. Ne serait-il pas mieux de ne pas réveiller le chat qui dort ? Je crois, toutefois, et nous apprenons progressivement dans l'Église et la société, qu'il faut absolument faire face à ces situations même bien des années après les faits.

Pourquoi ? Tout d'abord, c'est pour le bien des victimes et de leurs familles, afin de chercher dans la compassion et la justice à corriger le mal qui leur a été fait, et à les aider à retrouver leur dignité, une dignité qui a été profondément blessée par de actes si vicieux. Et puis, nous devons apprendre du passé, de nos fautes et nos manquements ainsi que de nos premiers efforts, à savoir comment procéder pour protéger, à l'avenir, les enfants et les personnes vulnérables. Jésus, le Bon Pasteur, ne nous en demande pas moins et nous devons, ensemble, trouver les moyens d'être fidèles à son appel. Dans l'Évangile d'aujourd'hui, le Seigneur nous invite à rester éveillés, vigilants et actifs, pour accueillir la venue du Bon Pasteur dans notre monde aujourd'hui.

En ce temps de l'Avent, alors que nous sommes dans l'attente du Christ et de la venue du règne de Dieu marqué par tout ce qui est amour et justice, prions ainsi : *Viens, Seigneur Jésus, montre-nous le chemin, donne-nous humilité et courage, et surtout fortifie notre espérance pour qu'ensemble, nous puissions chercher la lumière et la paix que tu es venu nous apporter, Ô Prince de la paix.*

+ Albert LeGatt

+Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface